

Je voudrais aussi parler de ce qui a été fait aux États-Unis, car on a soulevé le sujet tantôt. On semble situer dans un contexte qui est bien différent de la réalité le contrôle des prix et des salaires aux États-Unis. Cela n'existe pas depuis 1970, aux États-Unis. Cela existe depuis plus de 30 ans! A diverses périodes, on l'a imposé et on l'a enlevé. Cela n'a pas été un succès pour les États-Unis, selon ce que j'ai entendu, lorsque j'ai eu l'occasion de rencontrer certains économistes américains. Ceux-ci nous disaient: Nous avons eu plusieurs problèmes. On nous a dit qu'il faudrait des milliers de fonctionnaires afin d'implanter une telle structure dans notre pays. C'est exactement ce que le gouvernement canadien a dit. On a donc suivi une autre ligne de conduite.

Il faut tout de même admettre une chose: Aux États-Unis, présentement, le taux d'inflation est moins élevé qu'ici. Il peut y avoir eu des failles dans leur système, comme je le disais tantôt, mais il faudrait peut-être adapter ce qui est juste, ce qui est bon, ce qui peut nous servir. C'est ce que le projet de loi anti-inflation, le bill C-73, fait actuellement.

Il y a aussi un point dont nos honorables amis socialistes ne nous parlent pas souvent, et c'est celui de la productivité des États-Unis, laquelle est beaucoup plus élevée. Maintenant, il y a aussi l'attitude bien différente, et que j'ai sentie, de certains chefs syndicaux que j'ai rencontrés là-bas. Dans certains cas ces gens-là, non seulement se restreignent dans leurs demandes faites à la participation dans l'assiette fiscale, mais ils demandent aussi une diminution de salaires dans certains cas. Je n'ai pas senti cela ici, monsieur le président. Je ne dis pas qu'on devrait s'acheminer vers cela, mais je voudrais simplement mentionner, entre nous, qu'il y a une responsabilité là-bas qui est bien évidente et qui n'existe pas ici dans certains locaux de nos syndicats. Il faudrait peut-être s'attarder à cette situation, et demander à chacun, puisque c'est le sujet du bill à l'étude, sa participation, pour faire une réévaluation, et assurer une productivité proportionnée à ce qu'on retire de l'économie actuelle.

Un autre point auquel on a fait allusion tantôt, c'est le fait que 29 p. 100 de nos produits étaient importés. Il faut penser que notre pays a des richesses extraordinaires, mais aussi un climat très difficile. Si l'on considère le temps qu'il fait présentement, je pense qu'on trouvera que nous habitons un pays où le climat est très difficile. On me dit que la ville de Toronto, présentement, est totalement paralysée, et que cette tempête se dirige vers nous. Donc, ce n'est pas le climat le plus favorable pour les récoltes. Voilà pourquoi il faut recourir aux importations. Je pense que c'est le député de Richmond qui mentionnait cela tantôt. Je n'ai pas d'objection à l'importation, car c'est une nécessité.

Seulement, dans le projet de loi actuel, qu'est-ce qu'on fait? On dit: Parfait, il y a des prix mondiaux, il y a des marchés mondiaux, maintenant on va exercer un contrôle à l'intérieur de nos frontières, et on va mettre sur pied des programmes de mise en marché et demander la coopération des gouvernements provinciaux. Cela ne sera pas une chose facile.

Je dois admettre certainement qu'il y a eu des abus de ce côté-là. J'ai été moi-même pendant des années dans ce commerce-là, et je peux en parler très longuement. Seulement je pense que ce n'est pas l'endroit ici. Il y a pourtant une chose qu'il faut considérer, et le gouvernement le fait. On a entendu les cultivateurs faire des instances justifiées, disant que les revenus des cultivateurs ne sont pas adéquats au regard de l'effort que ces gens-là déploient dans l'économie canadienne, et j'accepte cela à 100 p. 100. Mais entre l'écart qui existe présentement entre le revenu des

### *Économie canadienne*

cultivateurs et le prix payé à la consommation, je pense que le gouvernement doit s'arrêter et considérer cette marge-là très large. Dans certains cas, cette marge n'est pas justifiée. Je pense que c'est là que le problème réside, et c'est dans ce domaine que le bill s'appliquera.

On a souligné, et on le mentionne très bien dans la motion, la question du climat social. Et je voudrais autant que le temps me le permettra, entretenir la Chambre pour quelques minutes au sujet du climat social.

Il n'y a pas de perfection sur cette terre, on doit l'admettre au départ. Mais il y a certainement, dans le climat social, dans le domaine qui est familier à certains de mes collègues, des facteurs qui ont influencé la société canadienne. On parlait tout à l'heure du revenu annuel garanti. Songeons que 56 p. 100 du budget fédéral, comme l'a dit le député d'Athabasca, est transféré aux provinces et aux individus, il est sûr que cela améliore le climat social, mais cause des problèmes aux administrateurs. Voici la question qu'on doit se poser: Est-ce que c'est justifié? Mon impression à moi, c'est que c'est justifié.

Deuxièmement, est-ce que cela aide ceux qui ont le plus de besoins dans notre société? C'est une question qui est très large, monsieur le président, on pourrait s'y attarder très longuement. Mais je pense que dans les programmes qui ont été créés, soumis et approuvés par ce Parlement, il y a des facteurs qui améliorent le climat social. On pourrait les énumérer: Il y a l'assurance-maladie et l'assurance-chômage aussi qui constituent un transfert vers les individus. Cela est coûteux, seulement on doit se poser une question. On doit réviser la position non seulement des individus, mais la position des gouvernements quels qu'ils soient. On doit se poser une question qui est plus large que celle-là. Est-ce que chaque palier de gouvernement reçoit présentement sa part dans l'assiette fiscale? Je pense que c'est une question valable. Je n'ai pas vu cela dans la motion. On aurait pu s'y attarder.

**M. René Matte (Champlain):** Monsieur le président, la motion que nous débattons aujourd'hui est évidemment d'une très grande actualité. Le manque de prévoyance dans la conduite des affaires de l'État frappe bien sûr toute la population canadienne. Cette imprévoyance est d'autant plus vicieuse que tous les faits relatifs à cette situation quasi catastrophique étaient clairs et nets depuis plusieurs années. On a donc systématiquement masqué les problèmes. On a jeté de la poudre aux yeux à plein, comme on dit dans la Beauce. Les deux dernières élections nous ont démontré l'inconséquence flagrante du leadership gouvernemental. Je voudrais signaler en particulier l'action du premier ministre au cours de la dernière campagne électorale. Avec quelle légèreté, et même je dois dire aussi avec quelle habileté, n'a-t-il pas dénoncé et ridiculisé la proposition de gel des prix et des salaires prônée par le parti progressiste conservateur? En plus, avec quelle frivolité ne s'est-il pas promené en «*Trudeau express*» invitant les gens à venir voir passer le train et à admirer M<sup>me</sup> Trudeau et les deux petits Trudeau d'alors?

● (1740)

Monsieur le président, on était à ce moment-là en pleine période d'inflation. Est-ce qu'on peut appeler cela du leadership? N'est-ce pas qu'on était loin de considérer les véritables solutions qu'il fallait amener pour remédier aux problèmes de l'heure? Ce manque de leadership a amené le gouvernement à accepter aujourd'hui ce dont il riait à gorge déployée hier. Et nous avons maintenant cette Commission anti-inflation qui veut contrôler les prix et les salaires. Déjà, comme le dit notre motion, on a des réper-